

Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole

## PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026

VACQUIERS

ALAE MAGNOLIA



**LE&C**

*Grand Sud*



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



Mairie de  
**Vacquiers**

# SOMMAIRE

A- LE PROJET PEDAGOGIQUE P.2

B- PRÉSENTATION DU TERRITOIRE P.3

C-L'ORGANISATEUR P.5

D-LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE P.6

E-LES AXES ÉDUCATIFS DU PEDT P.6

F-LE RÔLE DE L'ALAE P.7

G-OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES P.9

H-L'ÉQUIPE D'ANIMATION P.10

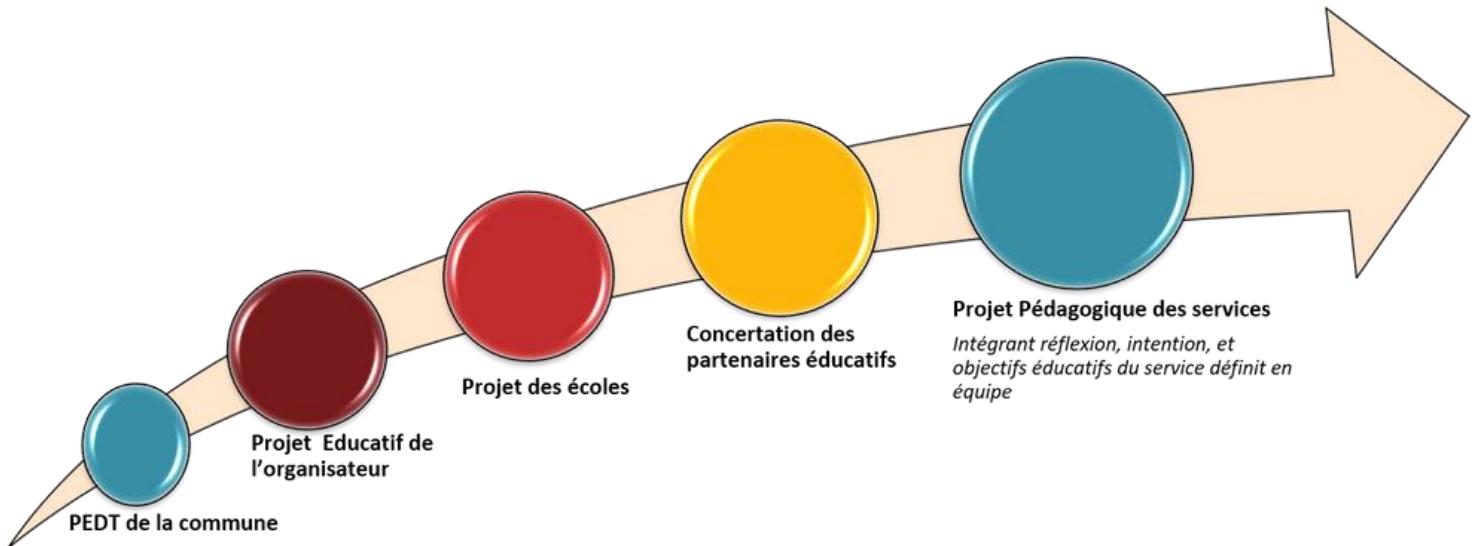
I-JOURNÉE TYPE P.12

J-EVALUATION P.13

K- AGENDA ANNUEL P.14

# LE PROJET PEDAGOGIQUE

UNE DÉMARCHE QUI SE CONSTRUIT DANS UN CONTEXTE GLOBAL:



## Qui l'élabore?

Il est réfléchi en équipe, ensemble nous élaborons des objectifs et de propositions d'action pour les atteindre. Le directeur de la structure en est le garant.

## A quoi sert le projet pédagogique?

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, qui permet de donner du sens aux activités proposées. Les projets pédagogiques diffèrent en fonction des locaux, de l'environnement du public, mais surtout des personnes qui le font vivre.

Un des axes forts des services de LE&C Grand Sud, est de permettre à chacun de construire sa journée de loisirs en fonction de ses besoins et de ses envies.

Il évolue tout au long de l'année, en s'appuyant sur des observations, des échanges avec les familles, des réunions avec l'équipe éducative et pédagogique.

## A qui est-il diffusé?

Ce document est consultable par tous: parents, équipe, partenaires...  
Il est à demander à l'ALAE.



# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Vacquiers fait partie de la Communauté des communes du Frontonnais, au Nord de la Haute Garonne. L'objectif de la communauté des communes est de permettre un renforcement et une homogénéité des services sur l'ensemble du territoire, de mutualiser les moyens et de favoriser une meilleure solidarité financière.



La commune d'une superficie de 19,61 km<sup>2</sup> se trouve à 26km de Montauban, à 25 km de Toulouse et compte 1440 Vacquiérois en 2022.

Vacquiers est une commune viticole, terroir du vin de Fronton. Vignes et champs, constituent un paysage attractif.

Environnement riche : 1 gymnase, une salle de danse, 1 skate-park, 1 terrain de pétanque, 1 bibliothèque municipale, un parc avec aire de jeux et zone de sport, des chemins de randonnées et de multiples associations sportives et culturelles. Vacquiers est composé de nombreuses associations. Nous comptons une quinzaine d'associations sportives.

Le service enfance est constitué d'une école primaire avec un ALAE, également ouvert le mercredi après-midi.





Dans le cadre d'un marché public, la commune de Vacquiers a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

**LOISIRS** : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

**ÉDUCATION** : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

**CITOYENNETÉ** : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

**Nos objectifs** Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la construction d'une citoyenneté responsable et active. Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun. L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

## Nos principes

L'éducation à la citoyenneté repose sur l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être. La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect. Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

## Notre finalité

Participer à la transformation et au progrès social : - Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ; - Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ; - Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

# LA POLITIQUE EDUCATIVE DE L'ÉCOLE

Dans chaque école, les équipes enseignantes sont responsables de la mise en œuvre des objectifs et des programmes de l'école, tel que défini par la loi. Les orientations du projet d'école sont en cours de définition et seront axées autour de la citoyenneté et du « vivre ensemble ».

Un directeur des activités périscolaires (ALAE) assure la responsabilité pleine et entière de l'accueil périscolaire et notamment la mise en œuvre de la politique éducative de la ville.

Une articulation cohérente entre les pédagogies mises en œuvre durant les temps scolaires et les temps périscolaires sera recherchée.



# LES AXES EDUCATIFS DU PEDT

Le PEDT vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée.

Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes.

Son objectif est de coordonner au mieux au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

- . La citoyenneté et le vivre ensemble
- . Grandir dans un monde de transition écologique
- . L'ouverture culturelle
- . L'inclusion

# LE RÔLE DE L'ALAE

L'accueil de loisirs associé à l'école est une structure qui organise l'encadrement des enfants le matin, avant la classe, pendant la pause méridienne et le soir après la classe. Il est déclaré ACCEM (ACCUEIL Collectif à Caractère Educatif de mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

## -L'accueil :

L'accueil doit favoriser un climat de confiance, d'échanges harmonieux avec nos objectifs et de confiance entre parents, enfants et animateurs. Une réflexion importante sera réservée à cet effet lors des réunions de préparation afin de mettre l'accent sur le rôle de chacun en tant que référent qui rassure, qui sécurise et qui offre un accueil de qualité permettant de prendre en compte les besoins des enfants.



Il s'agit de préparer l'enfant à passer une journée agréable, sereine, à être pleinement intégré dans le groupe et à avoir la place qu'il souhaite.

## -Les temps libres:

Souvent l'enfant subit une organisation selon le choix et le goût des adultes, donc ces temps courts mais forts sont destinés à favoriser l'autonomie de l'enfant, en lui permettant de construire ses loisirs et de se ressourcer. Pour se faire, la surveillance ne doit pas être relâchée, l'animateur n'intervient dans les jeux que si l'enfant en fait la demande, l'important est de savoir distinguer l'ennui et l'envie de ne rien faire.

## -Les activités :

Les activités sont un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation, accéder à l'autonomie et sensibiliser l'enfant à son environnement.

Ces activités émanent des projets d'animation préalablement préparés et basés sur des objectifs à long terme, lesquels favorisent l'implication de l'enfant et son intégration dans le groupe.

Le choix des activités proposées tout au long d'une même journée, permet d'obtenir un niveau croissant et décroissant d'intensité.

Le déroulement de la journée, préparé par un travail individuel ou collectif des animateurs, doit garder une certaine souplesse pour s'adapter aux réactions des enfants ou des facteurs extérieurs et ménager des temps libres.



### Les activités : Moyens d'expression

La place accordée à l'enfant favorise son implication dans son propre choix.

-Les activités d'expression manuelle et artistique : permettront à l'enfant de développer son sens créatif et imaginaire en utilisant différentes techniques (support musical, mime, théâtre, expression corporelle, musique, décoration, peinture, poterie etc.).

-Les activités à partir du livre : lire, écouter, raconter, chanter permettront à l'enfant de développer ses facultés d'expression et son imagination. Développer et exploiter d'autres activités (sa mémoire).

-Les activités physiques : Le mot physique n'évoque pas uniquement les disciplines sportives, mais peut être aussi une initiation et une découverte d'une activité spécialisée, jeux aquatiques, jeux avec notions de volume intégrant des jeux de parcours et de ballon, motricité et l'éveil corporel.

-Les activités à l'extérieur : permettront d'utiliser l'espace, l'environnement et la découverte du milieu naturel sous forme de jeux (grands jeux, kermesse, jeux de piste...).

L'activité reste un soutien pour prendre plaisir, apprendre le vivre ensemble et le partage. Elle n'est pas obligatoire, elle reste au libre choix de l'enfant afin qu'il puisse vivre au mieux son quotidien et dans le respect du rythme de l'enfant.



## L'ALAE inclusif :

Une démarche transversale au quotidien, une volonté politique sur le territoire avec les différents partenaires éducatifs.

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui caractérise la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous, améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

C'est pourquoi la municipalité et LE&C GS ont souhaité renforcer cette démarche avec la formation continue sur la démarche inclusive dès l'équipe d'animateur et de la direction.



## Parentalité et Co-éducation:

L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Educatif du Territoire.

Les parents, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

En visant des valeurs partagées, la responsabilité de la réussite devient partagée.

## Les principes fondamentaux au soutien à la parentalité :

- Universalisme : les dispositifs et les actions de soutien à la parentalité s'adressent à l'ensemble des parents ;
- Ouverture à la diversité des modes d'organisation et des configurations familiales, des cultures, des caractéristiques socio-économiques, dans le respect des droits de l'enfant et dans le cadre de la loi ;
- Prise en compte du principe d'égalité homme/femme dans l'exercice de la parentalité ;
- Respect des places, statuts, et rôles de chacun : parents, professionnels, bénévoles

## Les principes fondamentaux de la coéducation :

La coéducation renvoie à « la volonté de placer les parents et citoyens dans une position active, participative », sous-tendant « l'idée d'une participation égale, ou du moins sans relation de hiérarchie, des parents et des professionnels à l'éducation d'un enfant, et ce, depuis des places différencierées »

## L'école, un lieu de partage :

Chaque lieu, chaque temps nécessite une adaptation et une réflexion pour concrétiser les objectifs pédagogiques suivant les spécificités des enfants, des locaux, des moyens. L'ensemble des professionnels au sein d'une école assure la cohérence de l'ensemble pour garantir un parcours éducatif qui a du sens, une relation aux partenaires efficiente, un positionnement des équipes adaptés quels que soit leur espace d'intervention, une transversalité des actions. L'accompagnement des publics est commun, complémentaire. Une charte sur les moyens et les locaux avec la mairie et l'éducation nationale a été instaurée. C'est une ligne de conduite claire et transparente, où chacun peut s'y référer. Des temps de régulation permettent de mettre à jour cette dernière en fonction des conditions inhérentes au groupe scolaire.

# LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

## Favoriser le Vivre – Faire Ensemble et l'Epanouissement Individuel

Objectifs opérationnels :

- I.1. Accompagner l'enfant dans la découverte de la différence
- I.2. Instaurer un climat de respect et de bienveillance
- I.3. Développer l'autonomie de l'enfant

Moyens : Rédiger des règles de vie communes, en salle zen intérieur et extérieur, ainsi que sur les jeux coopératifs libres  
Sensibiliser les 5-7 ans au gaspillage, avec des outils ludique 1x semaine  
Développer les coins zen avec des malles, des espaces et des règles  
Epurer les jeux en salle poussins, faire par tour de rôle, y faire respecter les espaces  
Développer les jeux inclusif-handicap, intégrer l'intervention d'un institut  
Former l'enfant à la menée de son activités, lister et accompagner à sa réalisation  
Identifier les jeux de société  
S'impliquer sur l'aménagement de la cour  
Proposer des vendredis à thème

## Développer la cohésion de l'équipe éducative

Objectifs opérationnels :

- I.4. Mettre en place un cadre commun (école, alae)
- I.5. Optimiser les temps d'échange avec les partenaires éducatifs et pédagogiques

Moyens : Instaurer des binômes instits-animateurs à l'année/ sur les temps de transitions  
Planifier et organiser des projets communs écoles-alae-association  
Mettre en place un support écrit individuel lors de réunions d'équipe  
Planifier des temps d'échange alae-personnel de cantine, 1x par période  
Rédiger un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants  
Proposer des portes ouvertes aux familles (jeux de société, jeux sportifs, exposition)  
Intégrer les familles volontaires aux partages et savoirs de leur compétences (conte, musique, relaxation...).  
Etablir un temps de réunion prérentrée instits-alae (règles communes, mise en place d'outils de communication, rendez vous avec familles).

## Donner accès aux enfants aux loisirs et à la culture

Objectifs opérationnels :

- I.6. Permettre aux enfants d'avoir accès à divers supports culturels (littéraire, théâtral, musical, visuel, ...)

Moyens : Créer des moments de partage de connaissance intervenants- animateurs  
Impulser un projet et une restitution des enfants, aux familles  
Maintenir les transferts auprès des différentes associations du territoire  
Développer les passerelles caj et les rencontres jeunesse-enfance

## Favoriser la coéducation

Objectifs opérationnels :

- IV.1. Pérenniser la communication interne et externe,
- IV.2. Favoriser le lien avec les familles,
- IV.3. Favoriser les échanges avec les différents acteurs intervenant autour de l'enfant

Moyens : Alimenter les différents canaux de communication interne et externe  
Poursuivre les échanges intergénérationnels  
Développer les partenariats locaux  
Développer les partenariats et les actions territoriales  
Permettre l'ouverture des portes de l'ALAE

# L'ÉQUIPE D'ANIMATION

## Elle se compose:

- D'une directrice
- D'une adjointe
- D'animateurs permanents
- De 2 ATSEM
- Du personnel mairie mis à disposition

Il nous semble très important d'intégrer le personnel de service dans l'équipe d'animation afin de mener certaines actions communes



ALAE  
Place de la Mairie,  
31340 Vacquiers  
Lassalle Stéphanie

**06 50 94 53 92 – 05 61 84 57 11**  
 [enfance-vacquiers@lecgs.org](mailto:enfance-vacquiers@lecgs.org)

## Nos objectifs :

- ✓ Accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille ainsi que la prise en charge des groupes pendant les temps d'accueil - L'animateur doit se mettre à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les consignes.
- ✓ Privilégier la communication bienveillante et l'échange d'informations au sein de l'équipe comme avec les familles.
- ✓ Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leurs âges et de leurs besoins.
- ✓ Assurer la sécurité affective et physique et morale de chaque enfant.
- ✓ Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.
- ✓ Elaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.
- ✓ Proposer aux enfants un panel d'activités de qualité tout en leur laissant la possibilité de construire leur journée selon leurs envies et leurs besoins.
- ✓ S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs.
- ✓ Prendre des initiatives.

- ✓ Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous.
- ✓ Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un intervenant / un partenaire extérieur.
- ✓ Etre en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible.
- ✓ Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...).
- ✓ Animer la vie quotidienne tout en prenant plaisir

### **Organisation:**

Les animateurs disposent de réunions afin d'assurer l'élaboration et l'évaluation des projets, et des temps de régulation pour favoriser la concertation.

Du jour où nous prenons contact pour la première fois avec le salarié, lors de l'entretien de recrutement, jusqu'au jour où celui-ci quitte la structure, LE&C Grand Sud met en œuvre des outils et démarches d'accompagnement et/ou de formation pour nos équipes.

L'équipe de Vacquières, en lien avec les autres structures LE&C de la communauté de communes, participe à l'organisation d'un forum des animateurs (thèmes traités : la médiation, l'éveil à la laïcité, les activités manuelles, organisation de grands jeux et jeux sportifs...).

Sur le territoire du Frontonnais, les animateurs ont également pu se former à l'extinction des incendies.

Directement dans la structure, nous organisons en équipe des temps de partage de compétences, et faisons appel à des intervenants pour des besoins spécifiques, tels que la sensibilisation à l'accueil des enfants en situation de handicap.

Les animateurs salariés de la mairie ont également accès aux formations du CNFPT

## Faire équipe :

Ce qui réunit l'équipe, c'est le projet et ses objectifs. Seulement, atteindre ces objectifs seuls est utopique, c'est pourquoi nous avons besoin de l'autre, de ses compétences, de son savoir-faire. Cela s'appelle l'esprit d'équipe ! Mais pour faire équipe, il est essentiel de savoir dans quelle direction nous allons aller et d'évaluer les méthodes employées pour y arriver.

- La mise en place de temps de réunion pour planifier le travail,
- La réflexion collective autour du projet pédagogique,
- Mise en place de projets d'animation,
- Être fort de proposition et ne pas hésiter à partager son point de vue, ses idées, ses besoins et ses envies.
- Mise en place du Petit Point Quotidien de 10 minutes (13h50-14h): avec l'équipe, avec le corps enseignants (temps de régulation).

## Le travail en équipe :

Il doit permettre un gain de temps et d'énergie. Cela nécessite notamment une répartition des tâches et des délégations. C'est également connaître et reconnaître l'autre dans ses capacités, ses difficultés et savoir lui proposer de l'aide et un soutien si nécessaire. Chacun doit être en capacité de s'adapter et de se questionner et éventuellement modifier et réexaminer ses pratiques.

- Répartition des tâches,
- Valoriser les compétences et savoir-faire de tous
- Soutenir et encourager les projets
- Ecouter et accueillir les avis des autres sans juger
- Elaborer des plannings d'activités en groupe.



## Penser l'équipe :

L'équipe, pour qu'elle existe et puisse répondre aux objectifs, se doit de fixer quelques règles de fonctionnement et réfléchir à ses méthodes de travail :

- Signature d'un contrat de travail unissant l'organisateur et l'animateur.
- Clarifier les rôles de chacun.
- Obligation d'assister aux réunions.
- Présence obligatoire à tous les temps de travail ou présenter le cas échéant un justificatif et prévenir l'équipe.
- Respect du droit du travail.

# JOURNÉE TYPE A L'ALAE

## A chacun son rythme

**Matin**

**7h15 -  
8h50**

Les équipes privilégient un accueil individualisé. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de s' « éveiller » à son rythme. Un adulte référent est disponible pour accueillir les parents, être à l'écoute, favoriser le dialogue et l'échange, transmettre les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et faire le relai avec les enseignants.

**7h15-8h50**

**Arrivée échelonnée des enfants entre 7h15 et 8h50. Pas d'inscriptions nécessaires au préalable. Les enfants sont pointés à leur arrivée.**  
**Salles jeux calmes, salle d'expression Ou cour, voici les lieux mis à disposition**  
**Chaque matin, à l'enfant une transition avec le corps enseignant se déroule de 8h15 à 8h20**

**Midi  
12h-14h**

## Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant

Le temps du repas est un moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour articuler le temps de repas et les loisirs.  
-Mise en place d'ateliers ouverts ;  
-Des animations liées à des projets ;  
-Des lieux de repos et de recueil

**12h00-13h50**

**Les enfants inscrits à la cantine sont récupérés par un animateur dans les classes. En fonction des services de cantine, ils sont dirigés soit en cantine soit sur un temps d'activité**

**Soir  
16h30-19h**

## Une fin de journée relaxante, libre et amusante

Ce temps de la journée est favorable Aux découvertes et à l'expérimentation Tout en veillant à la possibilité Pour l'enfant, de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu au cours de la journée. L'accueil s'organise en plusieurs pôles distincts : activités structurées et jeux en autonomie.

**16h30-19h**

**Départ échelonné des enfants entre 16h30 et 19h. Pas d'inscriptions nécessaires aux préalables. Salles jeux calmes, salle d'expression Ou cour, voici les lieux mis à disposition**

# Les Mercredis 11h – 18h30

La journée du Mercredi est une journée spéciale, qui propose aux familles et aux enfants une organisation spécifique, au service du bien-être des enfants.

Plusieurs horaires d'accueil sont proposées aux familles, afin de laisser un maximum de place aux choix (activités extrascolaires, journées moins longues, pôles d'animation variées, sorties périscolaires...).

11h/12h : TAP : activités dirigées et pôles de jeux libres ; projets écoles /ALAE (préparation des spectacles en collaboration avec l'école, atelier autour du projet Laïcité, réflexion sur les aménagements de lieu de recueil).

12h/13h : repas

13h/14h : sieste pour les plus petits, temps calme et jeux libres

13h15/14h : temps accueil parents pour le départ d'enfants

14h/15h30 : Un planning d'activités est prévu à l'avance par l'équipe d'animation, et discuté avec les enfants qui sont force de propositions.

16h : goûter

16h30/18h30 : temps d'accueil des parents où les enfants sont répartis sur plusieurs pôles d'activités.

## Les Mercredis à l'ALAE, de Janvier à Février :

11h - 12h : Pôles de jeux libres, temps lecture salle panda, débats autour des droits de l'enfant

### Mercredi 07 Janvier

- . Atelier cuisine
- . Attrape moi si tu peux
- . Fabrique de couronnes

### Mercredi 14 Janvier

- .Création de portes clés en bois
- . Touch-Touch
- . Blind Test

### Mercredi 21 Janvier

- .Création de stickers
- . Fabrication de neige artificielle
- . Expression scénique

### Mercredi 28 Janvier

- . Karaoké
- .Création de hérissons en pompon
- .Création d'un jeu sportif

### Mercredi 04 Février

- . Kermesse avec des jeux en bois
- . Atelier cuisine

### Mercredi 11 Février

- . Fabrique à chats
- . Amour toujours, Valentin'day
- . Parcours du combattant

### Mercredi 18 Février

- . Multi sport à la Nauze

# EVALUATION

**L'évaluation** c'est un moyen qui permet à chacun des acteurs du service de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience **des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation.**

Ces évaluations successives permettent de voir l'évolution du travail de l'équipe pédagogique sur toute une période, mettant en évidence les objectifs fixés par ces projets qui ont été atteints, ceux pour lesquels il faut persévéérer et savoir remettre en question ses méthodes.

## Évaluation à plusieurs niveaux :

- Avant : pour vérifier la faisabilité du projet
- pendant : pour ré évaluer les actions à mi parcours s'il y a lieu • final : permettant d'examiner les résultats

Elle se fera par le biais d'observations et de réunions avec l'équipe d'animation, les différents partenaires, la commune. S'y ajoutera les temps de bilan avec les enfants durant les temps d'activités.

Un outil de graduation sera proposé et utilisé au fur et à mesure de l'année pour évaluer les différents objectifs

Pour exemple :



Un bilan annuel du projet pédagogique est également effectué chaque fin d'année scolaire. En reprenant les objectifs, les actions et une grille d'évaluation, il permet de situer notre évolution, de partager les freins et leviers auxquels nous avons fait face, et de réadapter le projet pour l'année suivante.

Ces évaluations successives permettent de voir l'évolution du travail de l'équipe pédagogique sur toute une période, mettant en évidence les objectifs fixés par ces projets qui ont été **atteints**, ceux pour lesquels il faut persévéérer et savoir remettre en question ses méthodes.

Une bonne évaluation permet d'être cohérent dans ses choix pédagogiques et d'en définir de nouveaux lorsque l'association, le public, l'équipe pédagogique évolue.

# AGENDA ANNUEL

Le souhait de l'équipe d'animation est de pouvoir intégrer et imbriquer les différents projets entre eux.

Elle souhaiterait également proposée des évènements plus ponctuels avec les familles autour de semaines à thèmes (semaine De la laïcité, spectacle de fin d'année...) mais aussi pouvoir participer aux actions communales.

Il est à noter que sur des évènements plus ciblés, le souhait a été de pouvoir recevoir un intervenant spécialisé dans un domaine à une période donnée.

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des différentes actualités nationales, locales mais aussi en fonction des projets menés avec les publics accueillis.

En voici quelques exemples :

| Premier trimestre                   | Second trimestre                          | Troisième trimestre                  |
|-------------------------------------|---|--------------------------------------|
| Inauguration- décoration de l'école | Semaine de la petite enfance/la laïcité   | La grande lessive/ Fête de l'enfance |
| Forum des animateurs                | Evénements associations locales/ carnaval | Spectacle de fin d'année             |
| Le fort boyard magnolia             | Les incroyables talents                   | Les olympiades                       |

**TRANSVERSALITÉS DES PARTENAIRES: MAIRIE, ÉCOLE,  
PARTENAIRES SPÉCIFIQUES SELON LES THÉMATIQUES**



#### Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE  
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44  
Mail : [contact@loisireduc.org](mailto:contact@loisireduc.org)  
[www.lecgs.org](http://www.lecgs.org)

---

#### Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche  
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE  
Tél. : 04 42 16 03 21  
Mail : [contact-sudest@lecgs.org](mailto:contact-sudest@lecgs.org)